



<https://latribunelibre.com/emploi/conseiller-commercial-terrain-f-h-7>

Conseiller commercial terrain F/H

Description

Vos missions :

- **Prospecter activement sur le terrain** auprès des commerçants et artisans du secteur alimentaire
- **Fidéliser et développer le portefeuille existant** en assurant un suivi régulier.
- Vérifier la conformité des contrats avec les besoins des sociétaires et les règles de souscription en vigueur.
- **Animer un réseau d'apporteurs d'affaires** pour stimuler les opportunités commerciales.
- Participer aux salons professionnels pour élargir votre réseau et développer l'activité.
- Travailler en étroite collaboration avec votre binôme sédentaire pour favoriser la cohésion de l'équipe.
- **Découchage à prévoir en semaine**

Une formation initiale de 3 mois est prévue : la première semaine se déroule au Siège social, suivie d'un module e-learning interactif à l'agence, avec l'accompagnement d'un formateur interne.

Qualifications

Vous êtes issu(e) d'une formation Bac+2 à dominante commerciale et **justifiez d'une première expérience similaire et dans le secteur assurantiel (critère obligatoire)** . Vous vous intéressez à la protection des professionnels, des salariés, des retraités et de leur famille. Organisé(e), proactif(ve) et à l'aise dans la communication, vous savez prendre des initiatives et vous adapter.

Malheureusement, nous ne pourrons pas retenir votre candidature pour ce poste si vous n'avez pas d'expérience dans le secteur assurantiel ou bancaire et dans un poste similaire. Il s'agit d'une exigence spécifique de notre client à laquelle nous ne pouvons pas déroger.

Organisme employeur

NEXTGEN RH

Type de poste

Temps plein

Secteur

CONSEIL POUR LES AFFAIRES
ET AUTRES CONSEILS DE
GESTION

Lieu du poste

10387, TROYES, TROYES, France

Salaire de base

30000 € - **Salaire de base**
40000 €

Date de publication

23 décembre 2025 à 12:03

Valide jusqu'au

22.01.2026

Cadre contractuel et avantages :

- **Mutuelle prise en charge à 100 %** pour vous et votre famille
- **Titres-restaurants**
- **Épargne salariale attractive** : Plan d'Épargne Entreprise (PEE) et Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCO)
- **Comité Social et Économique (CSE)** avec divers avantages
- **Un équilibre vie pro/perso** : 9 jours de RTT et 28 jours ouvrés de congés payés
- Home office